



# Association France Palestine Solidarité

Paris, le 23 avril 2019

Monsieur Thomas Buberl  
Directeur Général  
Groupe AXA  
313 Terrasses de L'Arche  
92727 Nanterre cedex

Objet : Participation d'AXA dans des entreprises israéliennes  
N° réf : 22-19

Monsieur le Directeur Général,

Nous vous avons interpellé dès mars 2016 sur les participations financières d'AXA et de ses filiales dans les banques et entreprises israéliennes, qui concourent de façon directe à la colonisation israélienne du territoire palestinien occupé, en contravention du droit international. Le rapport établi par 8 organisations en mars 2017 ([« Les liaisons dangereuses de banques françaises avec la colonisation israélienne »](#)<sup>1</sup>) explicitait de façon précise les atteintes au droit international que représente le financement par des banques et sociétés d'assurance de ces opérateurs israéliens. Parmi ces opérateurs figurait la société Elbit, la plus grosse société d'armement et de sécurité israélienne.

Comme vous le savez la politique de colonisation et de violation des droits des Palestiniens n'a fait que se poursuivre et se renforcer depuis cette date, et rend d'autant plus nécessaire le retour à une stricte application des règles de droit international par les entreprises.

C'est dans ce sens que d'autres opérateurs financiers en ont tiré les conséquences en procédant à des retraits, au moins partiels, comme HSBC qui a mis fin récemment à ses participations dans la société Elbit.

Nous avons constaté récemment qu'AXA aurait cédé les actions qu'elle détenait en propre dans cette société Elbit, même si selon la même source la société AB, partie du groupe AXA aurait conservé les actions qu'elle détient dans cette même société<sup>2</sup>. Mais nous connaissons la volatilité des opérations financières dans ce domaine, et la fragilité des informations auxquelles on peut accéder, compte tenu de la multiplicité des achats et reventes, des transferts de participations d'une société à une autre à l'intérieur d'un même groupe....

Nous voulons pourtant croire que ce désengagement d'une société d'armement, qui concourt

---

<sup>1</sup> [http://www.france-palestine.org/IMG/pdf/les\\_liaisons\\_dangereuses\\_de\\_banques\\_francaises\\_avec\\_la\\_colonisation\\_israelienne\\_mars\\_2017\\_final.pdf](http://www.france-palestine.org/IMG/pdf/les_liaisons_dangereuses_de_banques_francaises_avec_la_colonisation_israelienne_mars_2017_final.pdf)

<sup>2</sup> <https://fintel.io/so/us/eslt>

directement à la répression et aux crimes commis contre la population civile palestinienne, traduit une décision volontaire de votre part, en cohérence avec vos règles d'engagement responsable.

Nous vous saurions gré de nous le confirmer, en souhaitant que ce premier pas dans le sens de l'application du droit se poursuive avec le retrait complet du groupe AXA de l'ensemble de ses participations qui concourent à la colonisation et l'occupation israélienne et aux crimes commis par l'armée israélienne contre la population palestinienne.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre haute considération.



Bertrand Heilbronn

Président de l'Association France Palestine Solidarité